

## **LISTE DES ÉLÉMENTS À METTRE EN PLACE AVANT LA VISITE DES PROCHES**

### **Avant la visite**

- Contacter la famille et s'assurer que le proche a pris connaissance du document « information pour les proches ».
- Coordonner et planifier la visite (horaire et consignes) avec les familles et le responsable de ressource (voir programme d'intégration des proches DPSMD).
- Remettre au proche la feuille de surveillance des symptômes qu'il doit vérifier quotidiennement à la maison avant sa visite. Cette feuille n'a pas à être remise lors des visites. Nous nous fions sur le proche afin de nous donner l'information juste.

### ***Milieu physique***

- S'assurer que la ressource possède les équipements de protection (EPI) nécessaires pour les visiteurs selon la situation présente dans la ressource.
- Privilégier les rencontres à l'extérieur, prévoir un endroit pour effectuer l'hygiène des mains et revêtir l'EPI nécessaire. Lorsque ce sera autorisé, s'assurer qu'une entrée est déterminée pour accueillir le proche (la prévention et contrôle des infections (PCI) recommande la même entrée que celle des employés où les EPI sont disponibles).
- Avoir un cartable/pochette à l'entrée de la ressource, sur une table avec un crayon, dans lequel se retrouvent des copies du formulaire/registre des visites, prêt pour signature. Imprimer la feuille (page couverture registre) avec les deux questions clés et les mettre sur le dessus de la documentation du cartable/pochette.
- Dans le registre doit être incluse une copie du consentement (engagement du visiteur).
- À l'entrée doit se trouver :
  - Une poubelle pour le retrait des EPI (gants, masque de protection),
  - Un endroit pour que le proche puisse remettre ses lunettes de protection oculaire pour la désinfection,
  - Des lingettes humides pour la désinfection,
  - De la solution hydro alcoolique.

### **Lors de la visite**

- Questionner le proche à toutes les visites :
  - Avez-vous des symptômes liés à la COVID ?
  - Avez-vous été en contact avec une personne qui pourrait présenter ou à la COVID ?

Si le proche répond oui à une de ces questions, il se voit refuser l'accès à la ressource.

- Suivre les consignes lors des visites (informations à transmettre aux proches DPSMD)